
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 14 décembre 2021, à compter de 20h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Valérie Beurivage Vincent, Mylène Gauthier, Messieurs les conseillers Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, et formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Ghislain Beauregard.

Madame Anne Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 20h00 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-12-154

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 – Adoption
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2021-12-155

3- Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 – Adoption

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDERANT le caractère non obligatoire du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mylène Gauthier, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations tel que déposé, à savoir :

Programme triennal d'immobilisations

Année 2022 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau :
instruments et accessoires
 - ▶ Coût évalué à : 70 000 \$
 - Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Mesures d'urgence : achat d'une génératrice
 - ▶ Coût évalué à : 80 000 \$
 - Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2023 :

- Voie cyclable : réalisation d'une voie cyclable
« Entre deux rives » : marquage sur la chaussée
 - ▶ Coût évalué à : 50 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Aménagement du parc Arthur-Bouvier
 - ▶ Coût évalué à : 50 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2024 :

- Aménagement du parc Calixa-Lavallée (restaurer la fondation)
 - ▶ Coût évalué à : 35 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Voirie : achat de lampadaires décoratifs
 - ▶ Coût évalué à : 20 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

ADOPTÉE

4- Période de questions

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public. Aucune personne n'est présente.

5- Clôture de la session

2021-12-156 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que la présente session soit close à 20h10.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Anne Beauchemin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière